

Edouard Chambost

«Le piège suisse»

Un bon jeune homme dont le but essentiel est de venger son père, victime d'un accident d'aviation provoqué par son associé qui s'avère être un homme d'affaires, prêt à tout, même à l'assassinat, une longue et double poursuite à travers tous les palaces d'Europe, des hommes de main chargés d'ombres, quelques pincées d'antisoviétisme pour assaisonner le tout : la recette du roman d'aventures tel qu'il a été mis à la mode par les Américains et repris par les écrivains de multiples pays est éprouvée.

Edouard Chambost l'utilise avec habileté dans son premier roman : «**Le piège suisse**» (1 vol. 348 pages. 72 F. Robert Laffont, éditeur), mais il y ajoute, fort heureusement, un ingrédient particulièrement pimenté qui colore et transforme le goût de la sauce : sa parfaite connaissance du monde de la finance internationale.

Chambost qui est avocat a déjà écrit deux livres qui ont fait un certain bruit dans le Landernau de ceux qui savent utiliser la monnaie à des fins multiples et généralement fort peu honnêtes : «Guide des paradis fiscaux» et «Guide mondial des secrets bancaires».

Dans ce roman, Edouard Chambost révèle comment il est possible à des fins de vengeance d'utiliser le fameux secret des banques suisses. Comme le personnage essentiel ce Jean Feldwald, cet Oreste de notre temps qui, pour venger son père, met dans son jeu un étrange mécanisme financier est fort sympathique et que l'homme qu'il dupe pour récupérer la somme coquette de dix millions de dollars volés à son père est lui, fort peu sympathique, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes de l'argent.

On apprend bien des choses dans ce livre, à commencer par l'idée bien connue et qui domine le récit que l'argent n'a pas d'odeur. Tout au moins pour quelques-uns car au fur et à mesure que Jean Feldwald qui, pour aboutir à sa vengeance, a su acquérir la meilleure formation juridique et fiscale internationale, avance ses pions truqués, ce monde de la finance sent, lui, drôlement mauvais.

On apprend des maximes comme celle-ci : «l'argent appartient à celui qui en est le propriétaire et pourquoi voulez-vous qu'un homme assez intelligent pour avoir gagné 20

millions de dollars soit assez stupide pour les perdre ? S'il spéculé, c'est presque à coup sûr qu'il est certain de gagner, mais il ne peut le faire que si cet argent est disponible».

On apprend à utiliser quelques-uns des atouts majeurs des banques suisses pour dissimuler son avoir : le compte à disponibilité limitée, le compte au porteur, le compte à pseudonyme que l'on garantit en le faisant inscrire sur un nom de fantaisie. C'est ainsi que Feldwald fait ouvrir un compte au nom et à l'adresse de son ennemi et l'enferme dans un piège subtil au regard des douanes françaises : le piège suisse.

On découvre aussi le compte à double signature, les jeux d'argent fait, grâce à des banques installées dans les fameux paradis fiscaux, des îles Bahamas aux îles Caïmans. Ainsi on forme un holding luxembourgeois auquel on adjoint une société panaméenne du même nom et l'on joue de l'un et de l'autre à la limite du chantage.

On fait encore la connaissance des banques captives, et de biens d'autres combinaisons.

Mais pour ce faire, encore faut-il que l'escroc international qui, d'ailleurs, demeure dans les marges de lois faites pour les nantis soit appuyé par quelque société aussi secrète que puissante. Ici Broglio, le financier poursuivi par le jeune Feldwald a non seulement ses détectives privés et ses hommes de main. Il a aussi derrière lui la fameuse Camorra, cette mafia napolitaine. Savez-vous à quoi on reconnaît un membre de la Camorra ? Au fait qu'il possède des «matinos bastardos», une sorte de teckel amélioré haut sur pattes et pesant dans les 80 kilos. Ces chiens de combat ont été utilisés par les Romains dans la guerre et dans les jeux du cirque. Ils n'ont pas de cordes vocales, attaquent sans prévenir et tuent un homme en moins de deux.

Le roman d'Edouard Chambost est paraît-il un roman d'avertissement pour éviter les escroqueries. Si vous le lisez, vous serez ainsi prévenus contre les banques captives, les comptes à pseudonyme, les banques des îles Caïmans et les matinos bastardos.

Andre REMACLE